# CONTEXTE

La fiche F-24 concernait les centrales de production de chaleur possiblement au bénéfice de privés dont l’exploitation est à charge de la commune. La présente fiche (F-25) concerne **l’approvisionnement en chaleur des bâtiments appartenant à la commune et qui devront rester en usage durant une éventuelle coupure de courant** (bâtiments pour l’état-major de la commune, PRU, bâtiments d’habitations appartenant à la commune, dépôts de pompiers, etc.). Ces derniers doivent pouvoir être approvisionnés en chaleur ou des mesures alternatives doivent être entreprises afin de permettre aux personnes présentes, selon la saison concernée, d’avoir un confort minimal.

*La commune a clairement défini les bâtiments communaux pour lesquels un approvisionnement en chaleur doit être assuré en cas de coupure du réseau. Les composants des installations de chauffage se trouvant dans les bâtiments retenus fonctionnent également sans alimentation électrique publique.*

*Sinon -> Etablir une préparation minimale selon les recommandations ci-dessous.*



# APPROVISIONNEMENT EN CHALEUR DES BÂTIMENTS APPARTENANT À LA COMMUNE



**Concrètement ? Quelles sont les actions minimales à entreprendre ?**

Les points suivants peuvent être abordés lors des préparations :

* **Etablir une liste des bâtiments communaux pour lesquels un approvisionnement en chaleur doit être garanti en cas de coupure du réseau.** Cette liste doit impérativement être coordonnée avec l’Exécutif et l’EMC/R afin de correspondre aux besoins du terrain. Ces bâtiments devront être priorisés selon les usages (services d’urgence vs confort) ;
* Déterminer les conditions techniques pertinentes pour l’approvisionnement en chaleur de ces bâtiments ;
* Adapter l’installation électrique de toutes les stations de transfert, des installations de combustion individuelles, des pompes, des vannes, etc. afin de permettre une alimentation électrique de secours de ces composants. Ces opérations techniques dépassent largement le cadre de cette fiche, il s’agira donc **d’agir de concert avec le fournisseur d’électricité / de chaleur de la commune** ainsi qu’avec les exploitants techniques et le service des bâtiments de la commune ;
* Mettre en place des possibilités d’alimentation électrique de secours (assurer l’approvisionnement en carburant), voir de solutions alternatives (voir note ci-dessous : chauffage à bois, à pellets, etc.), **y compris le stockage des combustibles nécessaires en suffisance (et se prémunir contre le vol desdits combustibles)** ;
* Définir des personnes responsables pour assurer le fonctionnement des installations de chauffage en cas de coupure du réseau et **planifier des contrôles de fonctionnement réguliers** (checklists, horaires et fréquence des rondes, etc.) ;
* Si un chauffage ne peut pas être maintenu, prévoir des mesures alternatives :
  + Couvertures ou vêtements chauds ;
  + Jouer avec la lumière du soleil : même si les journées sont plus courtes en hiver, ouvrez vos stores et fenêtres dès qu’il fait beau pour que les rayons contribuent à réchauffer votre intérieur. Dès que la nuit tombe, fermer les volets pour conserver la chaleur dans votre intérieur ;
  + Utilisation de bougies ou chauffages d’appoints bricolés => **Attention à l’aération des pièces** !

# suite… : APPROVISIONNEMENT EN CHALEUR DES BÂTIMENTS APPARTENANT À LA COMMUNE

**Note :** Dans les solutions alternatives impliquant **un poêle ou un appareil de chauffage d'appoint**, choisissez un appareil de chauffage qui ne dépend pas d'un moteur électrique, d'un ventilateur électrique ou de tout autre dispositif électrique pour fonctionner. Il est important de **ventiler adéquatement le poêle ou l'appareil de chauffage avec le type de conduit de fumée qui lui est propre**. Ne jamais relier deux appareils de chauffage au même conduit de fumée en même temps. Si vous avez un poêle à bois, faites ramoner la cheminée tous les automnes afin qu’elle soit prête à être utilisée ; le ramonage permet d’éliminer la créosote qui s’accumule dans la cheminée, qui peut s’enflammer et causer un incendie de cheminée.



**Notes libres : Ma stratégie envisagée / mes points d’attention et de préparation :**

….

# INFORMATIONS GÉNÉRALES / PARTENAIRES

Y a-t-il des partenaires externes dont vous êtes dépendants pour assurer cette activité pendant une panne de réseau, respectivement une crise énergétique ? Si oui, spécifier lesquels, se renseigner si leurs services peuvent être garantis et, le cas échéant, réfléchir à une stratégie de remplacement.



**Mes partenaires externes identifiés et mes éventuelles stratégies de remplacement :**

….

# COMMANDES & PRÉPARATIFS ÉVENTUELS (page à transmettre à qui de droit)

**APPROVISIONNEMENT EN CHALEUR DES BÂTIMENTS APPARTENANT À LA COMMUNE :**

*Planification / commande des ressources matérielles / humaines & notes diverses*

**Ressources humaines particulières à planifier / informer / former :**

* …
* …
* …
* …
* …
* …

**Achats particuliers à effectuer afin de mener à bien la stratégie identifiée :**

* …
* …
* …
* …
* …

**Champ libre / remarques diverses :**

…



**Nom, prénom et fonction** :…………………………………………………………………………

**VALIDATION :** La préparation pour cette activité est considérée comme (à reporter dans Excel) :

* Atteinte (*prêts*)
* Partiellement atteinte
* Non atteinte (*pas prêts*)

**Date & signature** : ………………………………………………………………………….